

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 février 2014

OBJET

DÉNOMINATION DE LA SALLE COMMUNALE

N° 2014-02-16
NOMENCLATURE : 3.5.9

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre février à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le quatorze février 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : Alain ROYER, Catherine CADOU, Yvon LERAT, Catherine HENRY, Gil RANNOU, Mickaël MENDES, Elisa DRION, Rémi ROLLAND, Michel COUPÉ, Frédéric CHAPEAU, Brigitte MARQUENET-CRAVO, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Michel RINCE, Valérie ROBERT, Isabelle GROLLEAU, Magali LEMASSON, Elisabeth VENTROUX, Chantal PERRUCHET, Samuel BOISTEAU, Katia LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Thérèse LEPAROUX, Jean-Marie GAILLARD, Martine MOREL, Michèle LIBOT, Léna LEDUCQ, Bernard ETRILLARD.

Excusés :

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER

Michèle LIBOT est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....28
ayant un pouvoir.....1
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Monsieur Michel COUPÉ

Il est proposé d'arrêter une dénomination pour la salle communale, située Place de l'Eglise. L'Amicale des Retraités et le Conseil des Sages ont été sollicités. La Commission Aménagement Foncier Urbanisme et Travaux, réunie le 13 février 2014, a émis un avis favorable à leur proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 28 voix pour et 1 abstention :

- DÉNOMME cet équipement « Maison de l'Amitié ».

Pour extrait conforme,
Le 27 février 2014

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le : 28-02-2014

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140224-2014-02-16-DE
Date de télétransmission : 27/02/2014
Date de réception préfecture : 27/02/2014